

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY
4 Place de l'Eglise
28300 JOUY
Tél : 02 37 18 05 85
Fax : 02 37 18 05 94



Arrêté n° ATM

2023 069

Catégorie

Arrêté de
circulation

Nombre de pages

1 / 1

Paraphe

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

STATIONNEMENT INTERDIT

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Emetteur : *BL*

Affiché le : *30/10/23*

Annexes : Non O Voir accueil

N° panneau : *PA 01 T6*

Retiré le : *30/11/23*

Entreprise : M. Romain BRETON
12 rue Jean PINAULT
28300 JOUY
Mail : romain.breton23@orange.fr

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
12 rue Jean PINAULT	Raccordement des eaux pluviales au caniveau, sous trottoir.	04/11/2023			

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier

Ampliation adressée à :

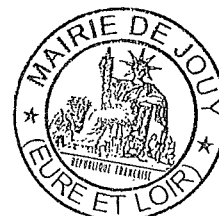
M. BRETON Romain-
12 rue Jean PINAULT
28300 JOUY

M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
M. le Commandant C.O.D.I.S.-
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

JOUY, le 30/10/2023

Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjoint,

Jacky TARANNE



Certifié exécutoire compte tenu de :

-la réception en préfecture le :
-et de la notification le : **30 OCT. 2023**